

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 1° TRIMESTRE

## MARDI 17 OCTOBRE 2017

### PUYVERT

#### **Présents :**

Mme GREGOIRE, Maire  
Mme PARRAUD, Mme REDENTI, Adjointe au maire et conseillère municipale  
Mme ALAMELLE, Mme DELANGUE, Mme DONADEY, Mme VERNHES, enseignantes  
Mme BRUNEL, Mme FERRANDO, Mme HUPPEAU, Mme LAGARDE, Mme THERE, parents d'élèves  
Mme COUTURIER, Mme HEBREARD, néodirectrices

#### **Excusés :**

M GANDOIS, inspecteur  
Mme HEMON, parent d'élèves

Le conseil d'école s'ouvre, à la demande de Madame le maire, sur le domaine du périscolaire avec la présence de M. Espitalier, directeur du service jeunesse de la commune.

Des parents ont demandé à revoir la communication : un nouveau message en ce sens leur sera adressé.

Madame le maire précise que la garderie est revenue à un système d'inscription plus souple : à la semaine avec des possibilités de modification plus tardives. Seules les présences sont facturées. Il est demandé aux parents de quand même prévenir en cas d'absence ou de changement pour des raisons de sécurité.

Un changement d'organisation a été fait à la demande de la directrice : les animateurs viennent devant chaque classe à 16h et font l'appel des élèves inscrits en garderie à l'aide des listes affichées dans les classes.

Mise au point sur les personnes habilitées à récupérer les enfants : à défaut ce sont les parents. Lorsque c'est une autre personne, cela doit être signalé à l'avance par écrit avec une date précise. Il sera exigé une présentation de la pièce d'identité de la personne récupérant l'enfant.

Les parents font remarquer qu'un document récapitulatif concernant les personnes habilitées à récupérer les enfants, les assurances... était rempli les autres années. M. Espitalier indique que ce document sera à remplir après les vacances d'automne.

## **1) Présentation et rôle du conseil d'école**

La directrice rappelle que le conseil d'école est habilité à voter le règlement intérieur. Pour le reste c'est un avis informatif ou consultatif. Elle renvoie les parents au document qui leur a été transmis avec le matériel de vote.

## **2) Règlement intérieur**

La directrice procède à une modification, dans l'ajout au règlement départemental, des horaires et à la suppression du paragraphe concernant les TAP. Il est précisé que les animateurs du périscolaire viendront chercher les enfants concernés par la garderie en classe.

Cet ajout au règlement ne sera pas distribué à toutes les familles mais affiché et saisi dans TouteMonAnnée.com

Vote à l'unanimité : 10 votes pour.

### **3) Bilan de la rentrée : effectifs / organisation des classes / réunions de rentrée / APC**

#### **EFFECTIFS :**

13 PS et 11 MS = 24

11 GS et 11 CP = 22

11 CE1 et 8 CE2 = 19

9 CM1 et 15 CM2 = 24

TOTAL : 89

La directrice demande à la mairie de fournir rapidement les prévisionnels à N+1 et N+2.

Une réunion générale avec la mairie et le périscolaire : 12/09/2017

Réunion PS/MS : 12/09/2017

Réunion GS/CP : 14/09/2017

Réunion CM1/CM2 : 15/09/2017

Réunion CE1/CE2 : 22/09/2017

Participation des parents satisfaisante.

Les APC ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 16H à 16H 30 pour toutes les classes sauf les CM (uniquement les lundis et mardis). Les CM auront APC le vendredi plus tard dans l'année.

### **4) Le PPMS et les exercices**

Une réunion a eu lieu entre les enseignantes le mercredi 27/09/2017. Le PPMS a été revu afin de créer un PPMS risques majeurs et un PPMS attentat/intrusion

Une simulation évacuation incendie a eu lieu le vendredi 29 septembre.

Une simulation attentat/intrusion aura lieu le vendredi 20 octobre.

Une simulation évacuation incendie a eu lieu aujourd'hui (17/10) sur le temps de cantine.

### **5) Les commandes**

Nous avons un budget de 5000€ pour 85 élèves. Il y a 89 inscrits mais l'école devait une quarantaine d'euros des craies de trottoir du mois de mai. La directrice devrait rajouter donc 3 X 58 € soit 5174€.

A ce jour l'achat des manuels maths et français de CE et CM représente 1630,40€.

Cette somme étant un peu supérieure à ce qui avait été annoncé, la directrice ne rajoutera pas les 3 budgets supplémentaires.

Il reste encore sur le budget global : 7137,99.

Des commandes sont en préparation pour après les vacances d'automne 2017.

La directrice transmettra prochainement la commande pour les cartouches d'encre.

Il manque toujours le papier A3 : la mairie confirme et va s'en charger.

## **6) Projet d'école**

L'école poursuit le projet d'école 2016/2019.

Cette année, la priorité est donnée aux actions en lien avec l'hygiène : les dents, le lavage des mains, les poux, le corps et le sport.

Projet École et cinéma : 3 films par classe. Le 1° sera projeté le lundi 13/11/2017 à l'espace Mistral que la mairie met à la disposition de l'école à cette occasion.

Mise en place d'un ENT : TouteMonAnnée.com

Cet espace permet à l'école de transmettre des informations aux familles, aux CE et CM d'avoir un cahier de textes électronique, aux classes de montrer des photos... et tout cela de façon sécurisée puisque les parents ont un code d'accès.

L'école a participé à un appel à projet École Numérique Rurale avec les autres communes du bassin de Cadenet (Vaugines, Cucuron, Puget Lourmarin et Puyvert) : en attente de la validation du projet. Ce projet permettrait l'achat de 12 tablettes avec coques, protection écran, caisse de rangement et recharge ainsi que la rénovation du parc informatique existant. Ce projet engage la mairie et l'État pour moitié chacun dans le financement qui s'élève à 7008,00€ (soit 3504,00€ pour la mairie).

## **7) La classe de découverte**

Ce projet est en préparation depuis une année (choix, devis...). Aujourd'hui, après sondage des parents, entre 12 et 15% des enfants ne sont pas autorisés à partir par leur famille.

Rappelons qu'au delà d'un certain seuil, Monsieur l'inspecteur refusera le projet.

L'équipe refuse de passer des heures à monter le dossier pour rien. Un conseiller pédagogique a été contacté pour permettre aux enseignantes de trouver les solutions possibles. La directrice lui transmettra la liste des enfants non autorisés à partir ainsi que les courriers motivés des familles. Il l'informera en retour soit de la possibilité de préparer le dossier tout de même soit de la probabilité du refus du dossier.

De plus, compte tenu des problèmes rencontrés avec sa classe des CM, Mme Alamelle, à titre personnel, signale que n'ayant plus la confiance et l'adhésion d'une part des familles elle doute d'être en mesure de partir avec sa classe.

Mme le Maire rappelle que la mairie ne paie que si toutes les sections élémentaires partent.

Les problèmes de communication, de confiance et d'adhésion des familles sont longuement abordés.

## **8) La coopérative scolaire**

En début d'année, le solde était créditeur de 2182,83€.

A ce jour, il reste 1848,72€ mais les cotisations n'ont pas encore été encaissées.

Pour rappel, l'adhésion à l'OCCE coûte 180€.

## **9) La fête de Noël**

Cette année, l'APE a sollicité le Comité des fêtes pour le paiement du spectacle. Ce dernier a accepté.

Le spectacle aura lieu le lundi 11 décembre en début d'après-midi. Il y aura ensuite l'arrivée du père Noël et la distribution des cadeaux. A la sortie, nous procéderons à la distribution du goûter qui sera consommé hors temps scolaire.

Cette année encore la mairie a alloué un budget de 10€ par enfant pour le cadeau (un livre) et finance le goûter.

## **10) Travaux / Entretien / Matériel**

La tablette pour les verres dans les sanitaires ? La mairie répond que normalement les tablettes seront installées à la rentrée des vacances d'automne.

L'achat des meubles PS/MS et GS/CP ? La mairie rappelle que cet achat fait partie du budget CAF. Une demande de subvention est partie il y a deux à trois semaines. En attente.

Problème du volet roulant de la classe PS/MS ? L'information semble ne pas être remontée jusqu'à la mairie donc rien n'a été fait à ce sujet.

Rideau dans la classe CE1/CE2 : 1 seul à la place de 2 ce qui gêne quotidiennement les élèves ? A voir

Demande de passage de l'électricien pour les dysfonctionnements des plaques lumineuses au dessus du bureau de la maîtresse dans la classe de CM ? La mairie confirme que l'électricien est venu hors temps scolaire. La directrice informe qu'il y a toujours des soucis.

Embouts de chaises en caoutchouc : l'école n'en a plus et il en manque. La mairie demande à la directrice de faire remonter une pré-commande.

Utilisation de l'espace Mistral ?

Oui pour le cinéma et pour le spectacle de Noël.

La problématique de l'occupation de l'espace Mistral plus régulièrement est abordée et les enseignantes expliquent pourquoi elles ne pourront pas présenter le même type de spectacle que les années précédentes : car la salle n'est pas accessible pour la préparation et les séquences pédagogiques nécessaires à son élaboration.

L'APE se propose de faire un courrier pour demander aux parents la mise à disposition de chaussons pour les enfants qui seraient enfilés dans la salle pour éviter les salissures.

La solution de mise à disposition de la salle le jeudi à partir du mois de janvier est étudiée car cela demande un changement de l'organisation du travail des employées municipales.

Les enseignantes s'engagent à l'utiliser toutes le même jour.

## **11) Questions diverses**

Question des parents : peut-on changer de photographe ?

Non, car il est fort pratique pour nous mais nous n'en avons pas encore réellement parlé au sein de l'équipe.

Information aux parents : la mairie met en place sous peu le service TIPI pour payer les services municipaux en ligne et par carte bancaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 20H40.

Mme la directrice

Mme la secrétaire